

ecosystem
recycler c'est protéger



2019
UNE ANNÉE CLÉ POUR ECOSYSTEM



Une entreprise à mission

2019 a été une année riche en évolutions pour **ecosystem**. En octobre 2019, suite à une décision votée à l'unanimité en assemblée générale, nous avons inscrit dans nos statuts une raison d'être d'intérêt général. Cela peut paraître une évidence pour un éco-organisme, mais il n'est pas si banal que 41 entreprises choisissent librement d'élargir leur objet social, de graver dans le marbre leur choix collectif d'œuvrer pour le bien commun, et de le traduire en engagements concrets et mesurables.

Notre éco-organisme a été fondé sur des valeurs de dialogue et de bienveillance, aussi dès que la loi PACTE nous a offert un cadre pour le faire, nous avons choisi de nous engager dans cette voie dès l'été 2018, avec pour horizon de **devenir une « entreprise à mission »**, le niveau le plus engageant prévu par la loi.

Nous avons à tous les niveaux chez **ecosystem**, le sentiment d'une urgence : celle de mobiliser tout notre écosystème de parties prenantes pour accélérer la mise en œuvre du projet que nous partageons depuis 15 ans au sein de cette filière, que nous voulons « à haute valeur ajoutée environnementale et sociétale ». Cette capacité à mobiliser largement fait partie de l'ADN d'**ecosystem** et nous a toujours incités à avoir un temps d'avance sur les grandes évolutions de notre société.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire traduit sous l'angle législatif des ambitions aux-

quelles nous souscrivons pleinement. À l'avenir, **nous souhaitons participer à l'allongement de la durée de vie du produit**, en étendant l'activité de la filière à des domaines nouveaux pour nous, notamment la réparation. Forts de notre longue expérience en matière de réemploi et de réutilisation, nous visons davantage d'exigence et d'efficacité pour faire progresser et accompagner au mieux les acteurs de ces filières et à renforcer et élargir nos partenariats avec l'économie sociale et solidaire.

Nous avons fait le choix d'être observés, regardés et d'être transparents. C'est dans cette perspective que **nous allons créer un « Comité de la raison d'être »**, qui veillera à la réalisation de nos grands objectifs, afin de nous garder en alerte et de ne pas revoir notre exigence à la baisse, par exemple en matière de dépollution ou de réutilisation des matières recyclées. Cette instance de dialogue, qui sera constituée de représentants de nos parties prenantes, s'inscrit pour nous dans la continuité de notre pratique historique de concertation avec tous les acteurs. Pour nous, il n'y a pas d'autre chemin pour un éco-organisme opérationnel, que de partager nos ambitions, nos projets et aussi nos difficultés.

Après deux ans de travail en profondeur pour nous redéfinir et repenser notre mission, nous nous sentons prêts à affronter, avec toutes nos parties prenantes, les enjeux d'une société en plein questionnement sur des sujets qui nous concernent et en accord avec l'esprit d'une loi AGEC qui nous conforte dans notre vision.

Alain Grimm-Hecker,
Président **d'ecosystem**

« À l'avenir, nous souhaitons participer à l'allongement de la durée de vie du produit. »

Merci à tous !

En 2019, **ecosystem** a choisi une nouvelle signature « recycler, c'est protéger ». C'est un engagement fort. Par recycler, nous entendons allonger la vie des objets et des équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire les réparer, les réemployer, les réutiliser et enfin les retransformer en nouvelles matières premières sans risque pour la santé et conformes aux exigences des fabricants pour leurs produits neufs.

Protéger la santé, c'est aussi prendre notre part dans les moments difficiles tels que celui que nous traversons aujourd'hui avec cette crise du COVID 19 qui n'est pas encore derrière nous. Protéger la santé, c'est bien sûr protéger les 135 personnes de l'entreprise **ecosystem** mais aussi accompagner toutes nos parties prenantes opérationnelles qui sont confrontées à ces enjeux sur le terrain. Ces parties prenantes, ce sont beaucoup de gens qui travaillent au contact du public dans les magasins ou les déchetteries, qui chargent, déchargent et conduisent des camions pleins d'équipements usagés de toutes origines, des gens qui traitent, dépolluent, recyclent et remettent en état ces équipements dans des centres industriels spécialisés ou des ateliers de réemploi/réutilisation. Il y a aussi leurs responsables, ceux qui décident et qui sont souvent nos interlocuteurs.

À tous, j'adresse un vibrant merci pour tout le travail accompli ces dernières semaines et qui nous a permis collectivement de faire redémarrer très vite la filière pour retrouver rapidement, je l'espère, une situation normale. Je n'oublie pas les producteurs, qui ont connu leurs propres difficultés et dont nous avons besoin pour financer et faire vivre cette filière dont ils ont la responsabilité, ni l'économie sociale et solidaire, durement frappée par cette crise mais qui continue de se battre pour le développement du réemploi.



Cette période nous a permis de vérifier une nouvelle fois que c'est bien le collectif qui permet de trouver les solutions. Chaque lundi pendant des semaines, nous nous sommes réunis à distance avec près d'une trentaine de représentants de nos parties prenantes ; nous avons échangé des informations, des propositions et des décisions. Et ça marche.

Nous allons donc poursuivre sans faiblir dans cette direction avec l'objectif permanent de ne pas sacrifier la qualité au bénéfice de la quantité, car nous devons délivrer les deux. La responsabilité sociale et environnementale de notre entreprise est au cœur de notre activité.

En 2019, nous avons développé de nouveaux indicateurs environnementaux permettant de vérifier que les bénéfices de nos activités sont bien supérieurs à ses impacts (négatifs). Cet outil de pilotage nous permet d'éclairer toutes nos décisions opérationnelles et de savoir où se situent les priorités et les urgences en matière de protection des ressources, de l'environnement et de la santé. Ainsi notre signature n'est pas qu'un slogan, mais un engagement concret et mesurable.

Certes, il reste beaucoup à faire mais nous avançons ensemble. Merci à tous pour votre implication remarquable qui fait déjà de notre filière un modèle de recyclage fondé sur l'énergie collective.

Christian Brabant,
Directeur général **d'ecosystem**

Notre raison d'être

Pour sceller définitivement la fusion entre Eco-systèmes et Recylum, les 41 associés ont décidé, le 27 juin 2019, de nommer la nouvelle société **ecosystem** et d'inscrire dans ses statuts une raison d'être qui intègre tous les éléments de son projet. Cette raison d'être sera suivie et challengée par un collectif de parties prenantes, pour éclairer la gouvernance de l'entreprise. **ecosystem** a l'ambition de devenir une véritable entreprise à mission, engagée au-delà de son cahier des charges, qui contribue à l'intérêt général.

“

*Chez **ecosystem**, nous pensons qu'entraîner le collectif vers un recyclage responsable des appareils complexes usagés est urgent pour protéger le bien commun. Nous voulons incarner un modèle innovant de « recyclage par l'énergie collective » en France et en Europe, pour construire et développer, avec les parties prenantes, une filière de qualité qui conjugue les enjeux environnementaux, économiques et humains au sein d'un monde plus respectueux de ses ressources.*

Nous sommes au service de l'intérêt général en accompagnant les citoyens dans leur vie de consommateur et dans leurs activités professionnelles. Pour cela, nous développons l'expertise de chaque personne de l'entreprise pour faire face aux nouveaux enjeux et faire progresser la connaissance au sein de la filière.

”

Texte inscrit dans les statuts d'**ecosystem** le 1^{er} octobre 2019.



Nos missions



GARANTIR

un recyclage de qualité des appareils ménagers et professionnels, préservant la santé et l'environnement, et promouvoir notre modèle hors de France.



IMAGINER

et co-construire avec nos parties prenantes des solutions innovantes de développement d'une économie circulaire au bénéfice de tous.



DONNER

une nouvelle chance aux produits et aux hommes par le réemploi et la réutilisation, via l'économie sociale et solidaire, et la réparation.



ENGAGER

chaque citoyen dans une dynamique de transformation de ses pratiques de consommateur et de vie au travail vers plus de responsabilité environnementale et encourager les producteurs à développer l'éco-conception.

Une signature qui nous engage

"Recycler c'est protéger". Notre nouvelle signature, socle de notre nouveau nom, simplifié, incarne notre projet d'entreprise, donne chair à l'implication de nos collaborateurs et démontre notre ambition collective première : l'excellence de notre filière.

Recycler

Pour nous, recycler s'entend dans son sens le plus large, c'est-à-dire réemployer, réutiliser, réparer et produire de nouvelles ressources. Bref, allonger la durée de vie et d'utilisation des anciens appareils et éviter de prélever inutilement de nouvelles matières premières vierges.



Protéger

Protéger est pour nous une priorité : d'abord la santé et l'environnement par la dépollution, la protection des salariés et la mesure des impacts environnementaux ; les ressources par le recyclage matière, la réparation, le réemploi, la réutilisation et l'éco-conception ; les emplois et l'économie sociale par le développement de compétences nouvelles dans les territoires et des partenariats forts ; et enfin un cadre de vie où il fait bon vivre comme le souhaitent tout simplement les Français. Cette signature, nous le savons, est extrêmement ambitieuse. Mais elle nous tire vers le haut et notre combat est de tout faire pour nous rapprocher le plus de ce que nous considérons comme un idéal.



L'accompagnement des producteurs

ecosystem accompagne ses producteurs dont le **nombre de contrats actifs a augmenté de 6 %** par rapport à l'an dernier. **ecosystem** les remercie de leur confiance et de leur implication à nos côtés pour promouvoir un modèle de recyclage exigeant et ambitieux.

Chaque producteur adhérent peut se connecter sur son espace en ligne : <https://pro.ecosystem.eco/>



PLUS DE 4600 CONTRATS D'ADHÉSION

pour le Ménager :
2 104

pour le Professionnel :
1 672

pour les Lampes :
807

pour les PAE* :
25



PRÈS DE 270 MILLIONS D'EUROS D'ÉCO-PARTICIPATION PERÇUE

pour le Ménager :
233 621 135 €

pour le Professionnel :
10 059 821 €

pour les Lampes :
24 387 056 €

pour les PAE* :
1 265 911 €



PLUS D'1,5 MILLION DE TONNES MISES SUR LE MARCHÉ

pour le Ménager :
1 268 281

pour le Professionnel :
182 056

pour les Lampes :
10 008

pour les PAE* :
1 443

*Petits appareils extincteurs

Le développement de la collecte

En progression de **4,9 %** par rapport à l'an dernier, la collecte témoigne d'une grande exigence de l'ensemble des parties prenantes. **2019 a d'ailleurs été une année record avec, par exemple, la collecte des lampes qui a nettement dépassé le cap symbolique des 5 000 tonnes.**

Tonnages collectés

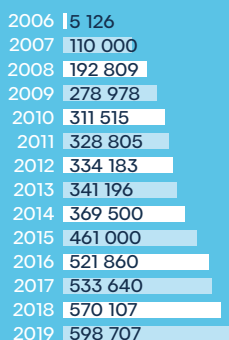
pour le Ménager :	598 707
pour le Professionnel :	39 455
pour les Lampes :	5 176
pour les PAE* :	257

Nombre d'unités collectées

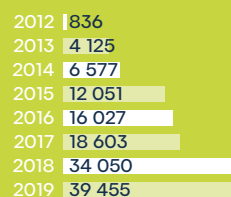
pour le Ménager :	82 933 301
pour les Lampes :	58 277 662
pour les PAE* :	97 617



DEEE MÉNAGERS



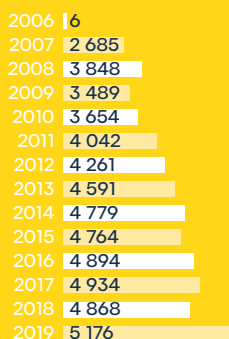
DEEE PROFESSIONNELS



en tonnes



LAMPES



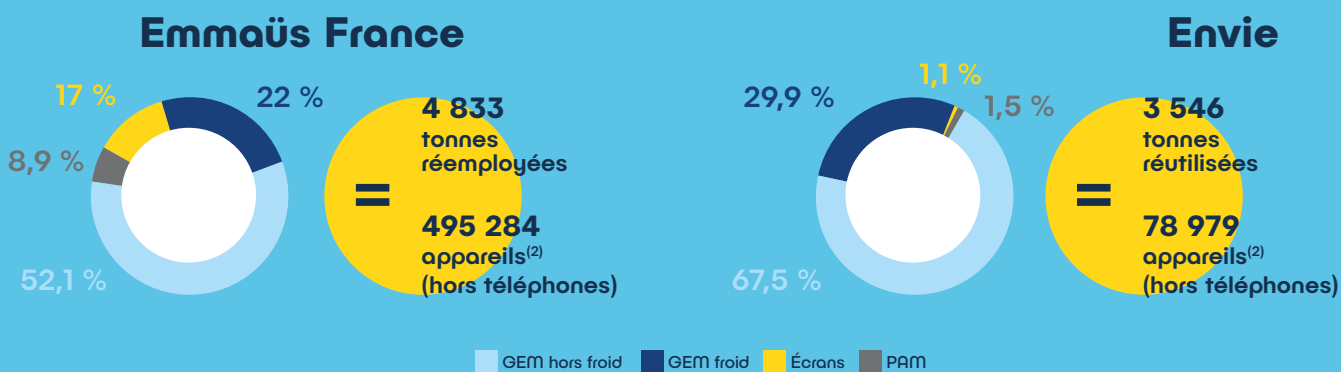
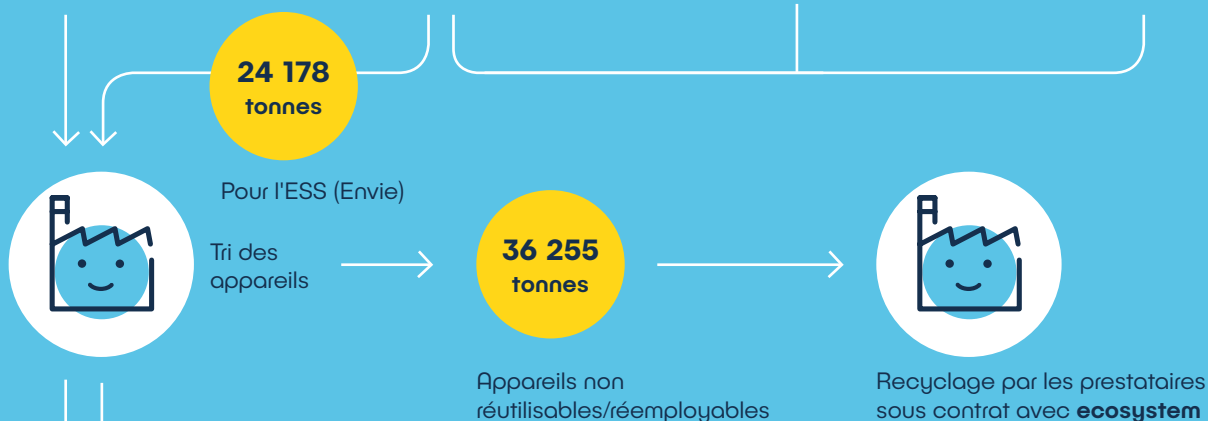
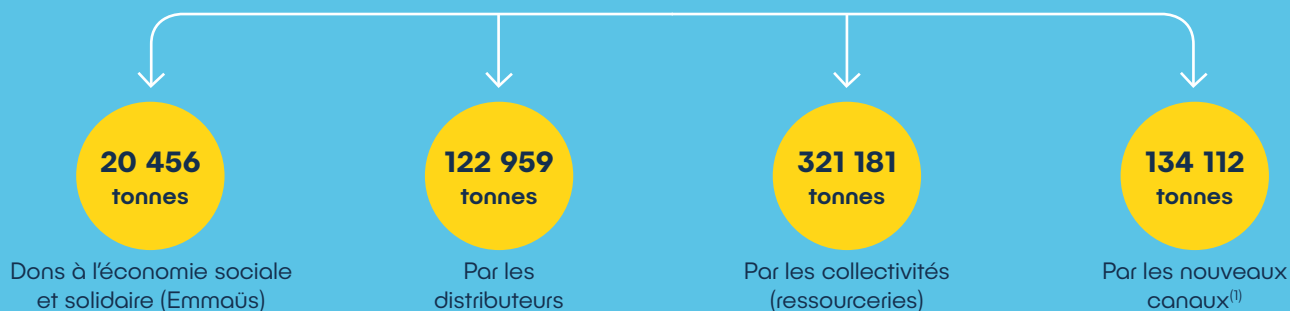
PETITS APPAREILS EXTINCTEURS



Chaque partenaire peut se connecter sur son espace en ligne : <https://pro.ecosystem.eco/>

S'engager en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Le réseau **Emmaüs France** réemploie des équipements électriques et électroniques issus des dons des habitants. Le réseau **Envie** réutilise quant à lui le gros électroménager collecté par la distribution. En 2019, près de 574 300 appareils ont ainsi pu être réemployés ou réutilisés après réparation.



7000 personnes employées dont 49 % en insertion



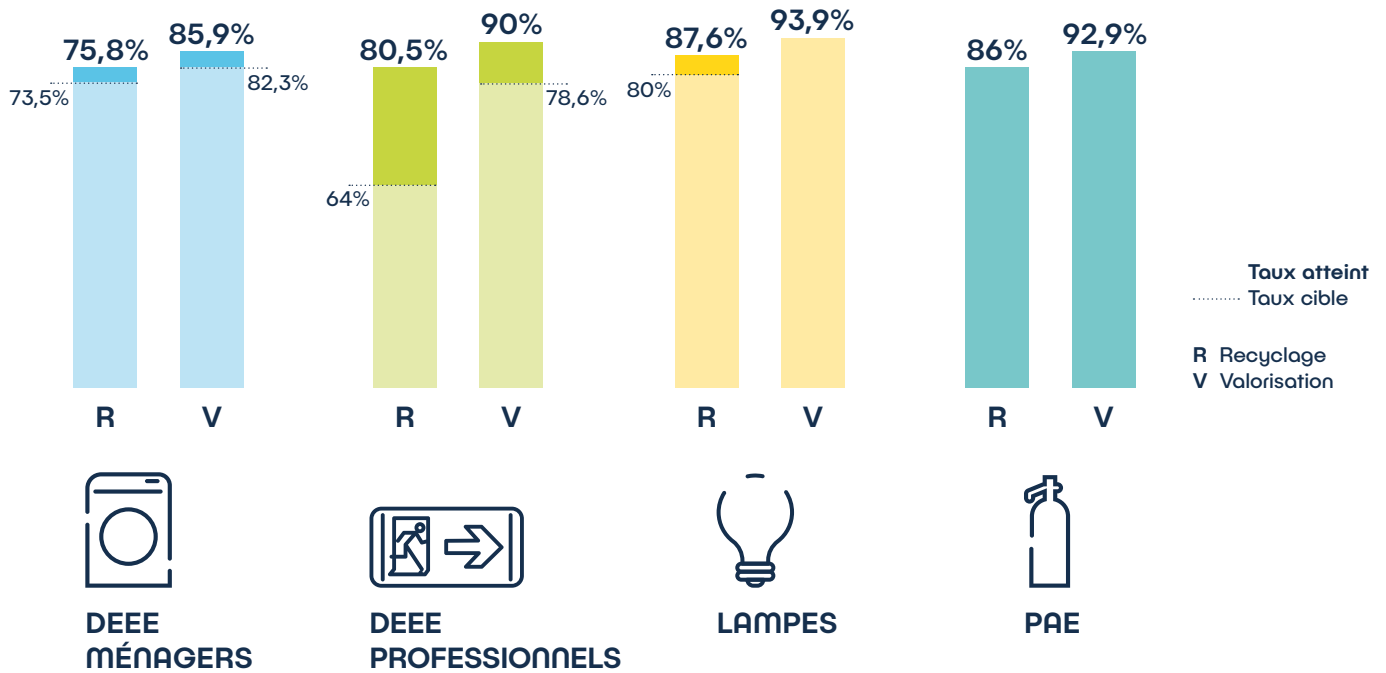
En 2019, 1 000 tonnes d'équipements professionnels ont été exportées pour le réemploi dont 140 tonnes par deux ONG (don d'équipements médicaux).

¹⁾ Gestionnaires de déchets et Déteneurs (Loi relative à la Transition Énergétique) et collectes solidaires de quartier.
²⁾ Transformation en nombre d'appareils d'après l'échantillonnage 2018 (poids moyens par types d'appareils).

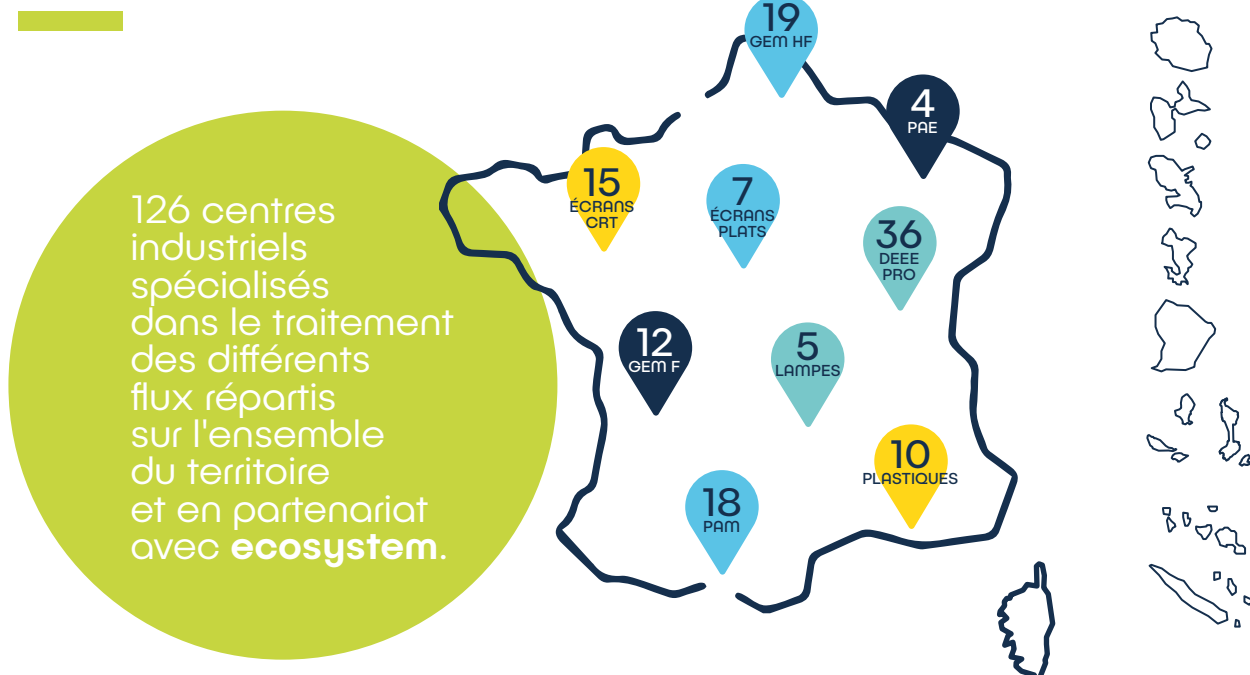
La logistique et le traitement

En 2019, un vaste projet de convergence des organisations logistique et de traitement des différents secteurs a été engagé. Objectif : optimiser et mutualiser l'ensemble des ressources techniques du dispositif opérationnel d'**ecosystem**.

Les taux de recyclage et de valorisation



Un outil industriel national



Le bilan environnemental

ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage (collecte, dépollution, traitement...). Ceci permet d'identifier des pistes d'actions sur le terrain pour continuer d'accroître les bénéfices environnementaux du recyclage.

Plus de détails sur le bilan environnemental :

<https://www.ecosystem.eco/fr/article/bilan-environnemental>

Lutte contre l'épuisement des ressources naturelles

Le recyclage des appareils et des lampes joue un rôle important pour limiter l'épuisement des ressources minérales (métaux, métaux précieux, terres rares...) et fossiles (pétrole, charbon, gaz). **La collecte a permis l'économie de :**



4 millions de tonnes de matières premières brutes, soit l'équivalent des ressources minérales nécessaires pour produire **9,5 millions** d'équipements informatiques.



1,6 milliard de kWh, soit l'équivalent des consommations d'énergie de **360 579** Français pour se chauffer pendant un an.

Lutte contre le réchauffement climatique

La dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques et des lampes jouent un rôle majeur sur la protection de l'environnement. **La collecte a permis :**



D'éviter l'émission de **492 189 tonnes** de CO₂, soit l'équivalent de **4,4 milliards** de km en voiture (**4,4 millions** de trajets Lille-Marseille en voiture).



D'éliminer l'équivalent de **1,8 million** de tonnes de CO₂, soit la quantité de CO₂ absorbée par **146 millions** d'arbres pendant un an.

Lutte contre d'autres formes de pollution (autres indicateurs environnementaux)

Sans dépollution et sans recyclage, des gaz polluants auraient été libérés dans l'atmosphère et des matériaux vierges auraient été produits. **La collecte a permis :**



Destruction de la couche d'ozone

d'éliminer l'équivalent de **295 586 kg** de gaz responsables de la destruction de la couche d'ozone (CFC-11 équivalent).



Pics de pollution à l'ozone

d'éviter des émissions de molécules responsables des pics de pollution à l'ozone, équivalentes à celles rejetées par **3,9 millions** de voitures pendant un an.



Acidification des sols et des eaux

d'éviter des émissions de molécules qui auraient généré l'équivalent d'un an de pluies acides sur une surface de **553,4 millions** de m².

Nos valeurs

Nous sommes une équipe de femmes et d'hommes engagés au sein d'une entreprise sans but lucratif, pour construire et développer avec de nombreux acteurs une filière de recyclage qui conjugue enjeux environnementaux, économiques et humains dans l'intérêt général.



ENSEMBLE

Nous construisons dans l'écoute et le respect. Nous cultivons le vivre-ensemble ; nous agissons avec respect et écoute ; nous cherchons à fédérer et co-construire pour mobiliser le plus grand nombre.

EXIGENCE

Nous mettons notre expertise au service de la qualité, en visant l'exemplarité. Nous sommes exigeants : entre nous, au nom des producteurs, vis-à-vis de nos partenaires, de nos prestataires, avec les pouvoirs publics, pour la société.



RESPONSABILITÉ

Nous cherchons toujours à concilier les dimensions environnementale, économique et humaine. Nous portons la responsabilité élargie des producteurs ; il est normal pour nous de rendre des comptes ; être responsable, c'est décider et assumer ses choix avec courage.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons à montrer la voie. En recherchant des solutions innovantes ; pour assurer une gestion durable des ressources et apporter une réponse aux enjeux de santé, d'environnement, de société et pour un développement de l'économie sociale et solidaire ; nous agissons de façon désintéressée et sincère.

Une entreprise socialement responsable

ecosystem s'engage pour une réelle équité salariale et un accès égal aux postes et responsabilités entre les femmes et les hommes. Nous faisons partie des rares entreprises qui comptent 50 % de femmes à leur Comité de Direction !

Index égalité
Femmes-Hommes 2020 :
90/100



Répartition H/F parmi les salariés :

Hommes : 44 %
Femmes : 56 %

État des lieux
de l'emploi :
CDI : 91,30 %
CDD : 4,35 %
Alternant : 4,35 %



Le dialogue social

Plusieurs démarches d'entreprise ont vu le jour en 2019 à l'issue d'un dialogue social regroupant la direction et les représentants du personnel d'**ecosystem**. Pour promouvoir ce dialogue social, plusieurs groupes de travail étaient constitués entre les représentants du personnel et de la Direction sur les thématiques suivantes :

Charte
sur le télétravail

Charte
informatique

Accord
de participation

Bonnes pratiques
de la déconnexion

Qualité de vie
dans les locaux

Enquête
interne

La formation continue

ecosystem s'est pleinement investi dans la formation pour le maintien et le développement des compétences de ses collaborateurs :

1630 heures
de formation

3 formations certifiantes
de longue durée

1,6 % de la masse salariale
dépensée en formation
(hors salaires)

Les associés

ecosystem est une société privée (SAS) à but non lucratif intégralement détenue par 41 entreprises : des fabricants, importateurs et distributeurs, metteurs en marché d'équipements.

collège EEE ménagers

sous-collège fabricants



B/S/H/



DēLonghi Group



Société ARB



gorenje

PHILIPS

magimix



Panasonic



sous-collège distributeurs



Conforama



Ex&Co



collège EEE professionnels

hager



collège EEE lampes

FEILO SYLVANIA



TUNGSRAM

La gouvernance

La gouvernance est structurée autour d'un conseil d'administration de 23 membres, de 4 comités transverses et de 4 structures sectorielles. Elle permet d'assurer la cohérence de l'ensemble tout en pilotant finement les différents secteurs d'activité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
1 Président, 22 Administrateurs dont 4 Administrateurs indépendants
+ CENSEUR D'ÉTAT

**Secteur
DEEE ménagers**
12 administrateurs

COMITÉ
DE SECTEUR
DEEE MÉNAGERS
12 administrateurs
7 associés



**Secteur
lampes**
3 administrateurs

COMITÉ
DE SECTEUR
LAMPES
3 administrateurs
1 associé



**Secteur DEEE
professionnels**
3 administrateurs

COMITÉ
DE SECTEUR
DEEE PRO
3 administrateurs
4 associés
4 adhérents



**Secteur
petits extincteurs**

COMITÉ DE
SECTEUR
PETITS EXTINCTEURS
1 administrateur
4 adhérents



COMMISSIONS SECTORIELLES

Avec participation des :
Administrateurs
Associés
Adhérents
Syndicats professionnels

COMITÉ STRATÉGIE : 1 PRÉSIDENT / 9 MEMBRES

COMITÉ AUDIT & COMPTES : 1 PRÉSIDENT / 5 MEMBRES

COMITÉ NOMINATION RÉMUNÉRATION : 1 PRÉSIDENT / 5 MEMBRES

COMITÉ DE SÉLECTION APPELS D'OFFRES (PONCTUEL)

ecosystem
recycler c'est protéger



www.ecosystem.eco

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel sur le site
<https://rapport2019.ecosystem.eco>